



MAIRIE DE MORANGLES

☎ : 03.44.26.78.39

Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt deux, le 19 octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marianne LEMOINE, Maire.

Etaients Présents : Marianne Lemoine, Brigitte Chartier – Duraincy, Marie Le Bouquin, Virginie Vinchon, Lionel Caron, Domingo Pelayo Martinez, Thierry Decramp, Cédrik Jamroz, Maximilien Adam.

Absentes excusées : Agnès Quinterne, Véronique Lafarge

Désignation d'un secrétaire de séance :

Avant de débiter, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Madame Brigitte Chartier-Duraincy est proposée puis désignée pour assurer ces fonctions.

DELIBERATIONS

Demande de subvention au Département pour le remplacement du grillage du bassin rue du Petit Morangles.

Le Maire explique que le grillage du bassin rue du Petit Morangles est fortement endommagé et il présente un danger pour les piétons qui passent à proximité.

Il est donc nécessaire de procéder à son remplacement, afin de réaliser cette opération, le maire propose de solliciter l'aide du département sur un montant de 20 084 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Révision du tarif de la cantine

Suite à une actualisation du prix du repas par la société API, Le Maire propose d'augmenter de 8 centimes le tarif soit 4,50 € au lieu de 4.42 €. Il est rappelé que le prix n'a pas été augmenté depuis 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Révision du tarif de la salle polyvalente

Devant la hausse des coûts énergétiques, le maire propose d'augmenter le tarif de la salle polyvalente pour les Moranglais, soit 250 € au lieu de 200 €.

Ce nouveau tarif s'appliquera à partir du 20 octobre 2022, pour toutes les nouvelles réservations.

Convention urbanisme

Le Maire rappelle la création du service commun d'urbanisme avec la Thelloise depuis 2015 et le choix de la communauté de communes de mutualiser la dématérialisation de l'instruction des dossiers d'urbanisme des communes membres à compter du 1^{er} janvier 2022. La convention devant être actualisée, le Maire demande à son conseil l'autorisation de signer ce nouveau document.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Provision de l'état des restes à recouvrer

Au vu des créances non recouvrées de + de 2 ans, le Maire explique qu'une provision de 400 € doit être effectuée au compte 6817.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Projet potager et accessibilité

Le Maire explique qu'une réunion aura lieu le lundi 24 novembre à 13h30 en mairie afin de préciser les orientations d'aménagement pour le potager. Ces choix sont essentiels pour lancer l'appel d'offres. Toutefois, le Maire rappelle qu'il devient urgent, suite aux rappels de la préfecture, d'accélérer les travaux d'accessibilité des bâtiments publics. Une réunion aura lieu le 5 décembre à 9h30 en mairie. De plus, le Maire demande à l'ensemble du conseil de réfléchir à l'aménagement de la ferme.

Correspondant incendie et secours

Monsieur Lionel Caron a été nommé correspondant incendie et secours.

Eclairage public

Suite au passage au LED, il a été constaté que la consommation électrique a baissé d'environ 51 % sur le transformateur rue de Précy et d'environ 25% sur celui de la rue du Prieuré. Le SE60 doit nous fournir le rapport de consommation. Toutefois, les coûts électriques ne cessent d'augmenter, le Maire propose une coupure de l'éclairage public entre 23h00 et 5h00. A la demande du conseil, il est demandé de faire une période d'essai et de contacter les communes avoisinantes afin d'obtenir leur retour sur ce changement. Une décision sera prise lors du prochain conseil.

Prison

Une réunion de concertation, organisée par l'Agence pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) aura lieu à Morangles le 7 février 2023. Une invitation aux Moranglais sera adressée le moment venu.

Bulletin

Le Maire demande à l'ensemble du conseil de penser à la préparation du futur bulletin municipal

Exposition photographies

Madame Le Bouquin propose de collecter des photos anciennes du village auprès des Moranglais pour une future exposition photos

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Marianne LEMOINE

